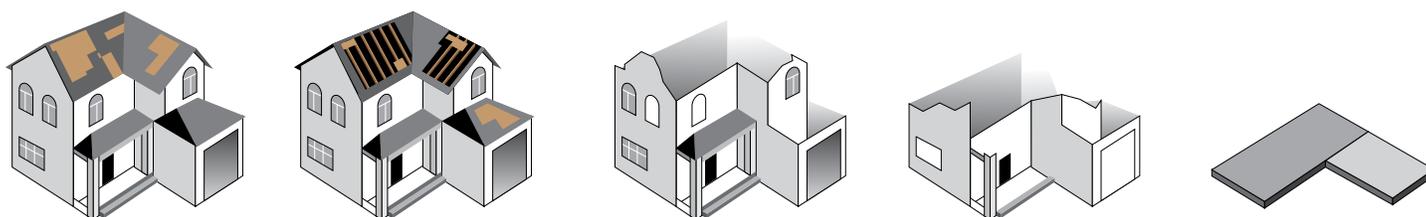


1 \$ investi dans la protection des nouvelles maisons canadiennes contre les vents violents permet d'éviter 6 \$ de dommages futurs, en moyenne.

La norme **CSA S520:22** propose des options qui peuvent aider à protéger les ménages canadiens contre les effets des vents violents.

Comment les maisons sont-elles endommagées par des vents violents?



Les dommages commencent par le toit...

...et s'aggrave à mesure que la vitesse du vent augmente.

Pour une augmentation de 1 % du coût de construction, l'application des options décrites dans la norme CSA S520:22 peut contribuer à réduire les dommages très graves et très dangereux causés par le vent aux habitations, y compris la perte totale des éléments de la toiture.

